

1. Organisation

La société RegionAlps SA organise un jeu-concours gratuit sans obligation d'achat, accessible sur Facebook et Instagram, à l'occasion de la Foire du Valais 2026, qui aura lieu du 2 au 11 octobre 2026 à Martigny.

2. Conditions de participation

La participation au concours est ouverte à toute personne majeure (18 ans minimum), résidant en Suisse, à l'exception des employé·e·s de RegionAlps SA ainsi que des membres de leur famille.

3. Modalités de participation

Pour participer, il suffit de :

- S'abonner au compte officiel de RegionAlps sur Facebook (@RegionAlps) ou Instagram (@regionalps_vs)
- Aimer la publication du concours, datée du mercredi 23 septembre 2026.
- Identifier un·e ami·e en commentaire

Les personnes identifiées dans les commentaires ne sont pas considérées comme participantes au concours, sauf si elles remplissent elles-mêmes les conditions de participation.

Toute tentative de fraude entraînera l'exclusion immédiate du participant ou de la participante.

4. Dotations

Les gagnant·e·s recevront les prix suivants :

- 1 x 2 cartes permanentes adultes (valeur unitaire : CHF 59.-)
- 2 x 2 entrées individuelles adultes (valeur unitaire : CHF 18.-)

Le nombre total de gagnant·e·s est fixé à 3 personnes.

Les lots ne sont ni échangeables, ni remboursables, ni convertibles en espèces.

5. Désignation des gagnant·e·s

Un tirage au sort automatique aura lieu le mardi 29 septembre 2026. Aucun huissier ne sera présent. Les gagnant·e·s seront informé·e·s par message privé.

6. Responsabilité

RegionAlps SA se réserve le droit d'interrompre, de prolonger ou de clore le concours à tout moment sans préavis ni justification, notamment en cas de problème technique, de suspicion d'abus ou si la poursuite du jeu s'avère juridiquement illicite.

RegionAlps SA se réserve également le droit d'exclure sans avertissement ni justification toute personne manipulant ou tentant de manipuler les modalités du concours ou communiquant de fausses informations. Tout commentaire insultant, menaçant ou inapproprié pourra être supprimé sans justification et son auteur exclu.

RegionAlps SA décline toute responsabilité en cas de saturation ou dysfonctionnement du réseau social utilisé pour le concours.

7. Données personnelles

Les données collectées (profil Facebook / Instagram du participant, commentaire, et coordonnées des personnes gagnantes nécessaires à la remise du prix) sont utilisées uniquement dans le cadre de la gestion du concours.

Conformément à la loi suisse sur la protection des données, chaque participant·e peut accéder, modifier ou demander la suppression de ses données en contactant RegionAlps SA.

	Règlement des jeux-concours en ligne et sur les médias sociaux	
Date : 23.09.2026		Visa : LB

Les données ne sont ni vendues, ni transmises à des tiers.

Elles sont conservées uniquement pendant la durée nécessaire à l'organisation du concours et sont supprimés au plus tard 30 jours après sa clôture, sauf obligation légale contraire.

8. Droits applicables et litiges

Le concours est régi par le droit suisse, à l'exclusion des règles de renvoi.

Les résultats du concours sont définitifs et aucune correspondance ne sera échangée au sujet du tirage au sort.

9. Facebook et Instagram

Le concours n'est ni géré, ni sponsorisé, ni associé à Facebook ou Instagram. Les informations communiquées par les participants et participantes sont fournies à RegionAlps et non à Meta Platforms. Facebook et Instagram ne peuvent être tenus responsables du déroulement du concours.